

**Débat sur le budget 2009:
Intervention de M. Daniel LHUILLIER,
Président du Groupe des Elus de Gauche**

Le budget sur lequel nous devons nous prononcer aujourd'hui nécessite, pour une bonne compréhension de l'ensemble des enjeux qui y sont liés, d'être resitué dans son contexte national et départemental.

• Rappelons tout d'abord quelques chiffres liés aux transferts de charges qui pesaient auparavant sur l'Etat et aux nouvelles créées par le législateur :

- APA - RMI – handicap
- RSA
- Transferts des personnels TOS (agents des collèges) et DDE, suite au transfert des routes.

Les chiffres présentés dans le budget et le compte administratif font apparaître que la seule non-compensation du RMI a coûté 8,6 millions € en 2008, pour atteindre les 10 millions € en 2009 ; si l'on y ajoute le coût de l'APA, qui, lui, correspond à des services à la population nouveaux, on atteint 18 M € de charges résiduelles pour le département.

Au total, cet accroissement de charges non compensées aurait déjà coûté à la Meuse environ 65 millions d'euros de 2004 à la fin de l'année 2008.

Le Groupe des Elus de Gauche réclame depuis longtemps une évaluation précise de ces transferts et la mise en place d'une commission à ce sujet. Ces demandes étant restées vaines, nous ne disposons pas de l'ensemble des sources d'information nécessaires, par exemple au niveau des agents T.O.S. et issus de la DDE, mais il est certain que pour l'année 2009, l'augmentation du produit de la fiscalité que vous proposez, Président, soit environ 7 Millions €, sera loin d'être suffisante pour faire face à cette non compensation.

Vous déplorez cette situation, Président, qui dans l'esprit de la loi n'est pas constitutionnelle : alors que n'engagez-vous pas une action devant le tribunal administratif, les charges de décentralisation devant être intégralement compensées ?

• Venons-en maintenant à la gestion départementale de ces dernières années, sous l'angle financier, et en premier lieu l'endettement meusien.

L'encours de la dette était d'environ 100 Millions €, à votre arrivée à la présidence en 2004.

En 2008, il approche les 200 Millions €

Soit : près de 1 000 € / habitant, ou encore 3 fois la moyenne nationale des départements de notre strate. (on est 3 fois plus endettés que la moyenne des départements de notre strate de population !)

Dans cette dette figure un emprunt obligataire de 23 M€ (22,8), contracté en 1997 qui arrive à échéance au 1^{er} avril 2009. Dans un contexte de surendettement, le remboursement de cet emprunt (la totalité du capital) n'est pas préparé, il ne reste

aucune provision pour faire face au remboursement, quasiment pas de marge de manœuvre budgétaire : vous allez devoir, Président, contracter un nouvel emprunt pour rembourser celui-là !

Nous avons par ailleurs observé que vous aviez contracté un nouvel emprunt obligataire de 10 Millions en fin d'exercice 2008. Jusque quand va-t-on repousser les échéances ?

Aujourd'hui, la tourmente financière et économique met en lumière le fiasco de la politique de gestion aventureuse que nous dénonçons depuis plusieurs années : une politique d'investissement certes ambitieuse, mais au-dessus des moyens départementaux. Je vous rappelle que depuis les premières présentations de vos grands projets d'investissement il y a 5 ans, nous préconisons un étalement de ces investissements. Aujourd'hui, la situation va vous obliger à une forte réduction de l'investissement alors que celui-ci est présenté par le Président de la République, de votre famille politique, comme étant au cœur des politiques publiques de relance.

• Dans ce contexte, face aux difficultés, à la fois les choix budgétaires qui en découlent et votre gouvernance impactent négativement l'avenir de la Meuse :

Les aides aux communes et intercommunalités : à peine un an après l'installation des municipalités, au moment où les nouvelles équipes préparent les projets pour 2009, vous avez décidé de geler les aides ; suit une période d'incertitude qui va bloquer et différer des réalisations avec l'impact que l'on sait sur l'emploi. Au plan national, on sait en effet que les $\frac{3}{4}$ de l'investissement public sont le fait des collectivités locales.

Tout juste avez-vous prévu, en annexe à ce budget, de réintégrer quelques règlements d'aides en investissement. La comparaison des lignes de la fonction 7 « aménagement et environnement » du compte administratif 2008 et du budget 2009 indique clairement un passage de 5,5 Millions € à 3 Millions € pour les investissements en équipements non départementaux. L'enveloppe « Développement du Territoire » est supprimée pour 2009. On peut toujours nous dire que les communes ont des « bas de laine » : c'est rarement le cas de celles qui investissent. Quant aux intercommunalités, elles ne disposent pas de réserves, verront les aides diminuer et vont être sollicitées par le Département pour l'accompagner dans ses politiques.

Le monde associatif ne va pas non plus sortir rassuré de ce débat budgétaire : Là aussi, nous sommes en désaccord avec votre façon de gouverner. Le fait de maintenir le monde associatif dans une situation d'incertitude a généré une grande inquiétude au sein de tous ces bénévoles qui participent à la vie sociale, sportive, culturelle et économique de la Meuse. Aujourd'hui, la seule certitude pour ces associations consistera, après l'adoption du budget par la majorité départementale, en la suspension des principaux règlements concernant l'attribution de subventions de fonctionnement aux associations. Avec à la clé la certitude d'une baisse des enveloppes voisine des 20%. Un collègue approfondira d'ailleurs ce thème.

Les transports scolaires : la majorité départementale a de fait voté la fin de la gratuité des transports scolaires lors de la session en Assemblée Plénière du 20 novembre 2008. Aujourd'hui, elle cache cette suppression en évoquant de simples paiements de la carte. C'est gratuit mais on paye ! Le Groupe des Elus de Gauche s'était à l'époque opposé à cette décision en votant contre l'adoption du rapport. Aujourd'hui,

la crise économique nous apporte malheureusement de nouveaux arguments. Cette décision, qui pèsera directement sur le budget des familles, va évidemment à l'encontre d'une politique de protection des familles et s'oppose à toute politique de relance par le pouvoir d'achat.

Le cœur de métier du Département reste l'action en faveur des Solidarités → 54 % du budget de fonctionnement. L'impact budgétaire est fort, nous l'avons souligné dans le contexte : la gestion de ce secteur doit être rigoureuse, évaluée, adaptée, cependant l'action sociale du département ne doit pas faiblir, surtout en ces périodes de contexte économique difficile.

Le sujet sera abordé par un collègue, avec aussi la réflexion sur la mise en place du RSA et la question de l'insertion.

A ce sujet, vous soulignez dans le rapport (p 202) le rôle renforcé qu'est amenée à tenir la Maison de l'Emploi ; quel lien va être maintenu avec le Pôle Emploi (ex-ANPE) ? le Fonds d'Accès à l'Emploi que vous créez sera géré par la Direction de l'Action Economique : quelle coordination entre les différents intervenants ? Nous ne sommes pas certains d'avoir atteint la meilleure efficacité en la matière. De plus, le conventionnement avec l'Etat s'arrête au cours de cette année, les financements nationaux cesseront alors, quel avenir pour la MdE ?

Je vous propose maintenant d'évoquer plusieurs dossiers faisant partie des « grands projets départementaux »

- Revenons quelques instants sur Madine : le budget prévoit 1,2M€ de dotation au fonctionnement du SM de Madine (soit plus que l'augmentation des impôts liée uniquement à l'effet taux), et environ 300 k€ d'investissements. Toujours des dépenses sans mise en valeur. Où sont les ambitions affichées quand vous avez refusé la régionalisation du site ? Est-il encore possible d'aller vers cette réponse ? En tout cas en ces moments budgétaires difficiles les Meusiens ne comprendraient pas une priorité sur ce projet.

- Dépenses liées au « Temps de l'Histoire » : nous avons accepté, sur son principe, le rapport qui a été proposé à l'Assemblée Départementale au mois de juillet dernier. La position prise par notre Groupe des Elus de Gauche en juillet reconnaît l'intérêt d'une mise en valeur des sites de mémoire et la nécessité d'avoir une politique raisonnée et cohérente en la matière. Ce n'est pas un blanc-seing pour vous permettre d'engager des opérations qui demanderont en chaîne des dépenses toujours plus importantes. Déjà, sur la base de ce rapport, des personnes ont été recrutées et des études lancées. Pourtant, le flou est complet à tous points de vue :

- Juridique : je vous rappelle que nous sommes toujours sous le coup d'un jugement du Tribunal Administratif de Nancy en défaveur du Département
- économique : quels seront les financeurs publics et privés ?
- organisationnel : a-t-on des bases certaines de négociations, notamment avec le maire de Verdun, les politiques des 2 collectivités en la matière devant être complémentaires pour donner du sens et de la pertinence à tout projet

Nous n'accepterons pas de nous engager financièrement avant d'avoir une vision précise du coût total de l'opération et des directions précises qui seront suivies.

En ce qui concerne le budget de l'année 2009, aucune ligne n'individualise ces dépenses.

C'est un dossier qui n'est pas prêt, à notre sens pas prioritaire au regard de la situation générale et qui mériterait un réel engagement de l'Etat. C'est bien à lui qu'incombe la responsabilité principale des investissements en matière de Devoir de Mémoire.

- L'effet TGV

Nous prenons acte avec satisfaction de la fréquentation de la gare, nettement supérieure aux prévisions. Mais derrière cette fréquentation, quel développement économique ? Une longue et onéreuse procédure a été mise en œuvre afin d'acquérir une centaine d'hectares autour de la gare, où vous nous proposiez de construire une ville nouvelle. Une étude a été financée à ce sujet. Qu'en a-t-on fait ? Une réflexion sur les enjeux et l'avenir de cette zone nous paraît urgente, d'autant plus qu'elle figure dans le Contrat de Projet Etat Région. Alors que nous recherchons des moyens de financement pour de nouveaux investissements, cette source ne peut être bloquée par des projets qui ne seront pas réalisés.

La fiscalité.

Pour équilibrer votre budget, vous proposez une fiscalité en augmentation de 3,60% pour les taux qui s'ajoutera, pour le contribuable, aux 2,5% environ des bases, c'est-à-dire plus de 6% ; le produit de l'impôt connaissant lui une hausse de 10,5% (élargissement du périmètre des bases, avec les éoliennes notamment).

C'est pour les entreprises, dans un contexte difficile, des charges alourdies.

C'est pour les ménages une nouvelle ponction sur le pouvoir d'achat,

Alors que ce pouvoir d'achat est affecté par la crise, comment accepter de l'amputer encore ? N'en déplaise à Monsieur Sarkozy, nous sommes convaincus que la relance de l'économie passe nécessairement par une relance non seulement des investissements mais aussi du pouvoir d'achat.

La politique nationale qu'avec votre majorité vous soutenez, la politique départementale que vous menez ne permettent pas de trouver de réponses satisfaisantes à la crise que nous traversons ; vous ne serez pas surpris de notre refus d'adhérer au projet de budget que vous nous présentez aujourd'hui.